

Paudex, le 19 janvier 2017

USPI INFO n° 1/2017

Politique : OUI à la troisième réforme fédérale de l'imposition des entreprises (RIE III)

Le 12 février 2017, nous serons appelés à voter notamment sur la troisième réforme fédérale de l'imposition des entreprises (RIE III). L'USPI Suisse soutient cette troisième réforme qui est nécessaire et permettra à la Suisse de préserver les emplois et de rester attractive.

La troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) supprime les statuts fiscaux spéciaux, soit les régimes d'imposition réduite, pour les entreprises dont les activités ont lieu principalement à l'étranger afin de respecter les standards internationaux. Actuellement, 24'000 entreprises, comptant en tout environ 150'000 employés, sont au bénéfice de tels régimes. Ces entreprises sont d'importants contribuables et travaillent avec bon nombre de PME suisses. En effet, elles contribuent à raison de 5 milliards à l'impôt fédéral direct, soit la moitié des recettes de cet impôt.

Cette réforme aura pour conséquence que ces entreprises verront leur imposition augmenter, mais tout en restant attractive. Pour les PME, le taux d'imposition sera plus bas qu'actuellement. Autrement dit, cette réforme vise à éliminer les différences de traitement fiscal des bénéfices des entreprises, selon qu'ils sont réalisés en Suisse ou à l'étranger. En outre, cette réforme met à disposition de la Confédération et des cantons de nouveaux outils pour assurer l'attractivité fiscale de la Suisse. Ceux-ci visent avant tout à promouvoir l'innovation. Il appartiendra à chaque canton de décider, en fonction de ses besoins, les mesures qu'il souhaite appliquer.

Enfin, cette réforme prévoit que la Confédération augmente la part des cantons aux recettes de l'impôt fédéral direct. Celle-ci passera de 17 à 21.2 % et la péréquation financière sera adaptée à la nouvelle donne en matière de droit fiscal.

Cette réforme fiscale est indispensable pour conserver, en Suisse, les entreprises internationales et plus de 150'000 emplois. Elle renforce la place économique et industrielle de la Suisse, garantit d'importantes recettes fiscales, préserve les emplois et les carnets de commandes des PME, et soutient financièrement les cantons. L'USPI Suisse soutient donc cette réforme.

Nous vous transmettons en annexe un flyer que nous vous invitons à diffuser à large échelle, et vous trouverez sur la page facebook de l'USPI Suisse un petit film, qui résume de manière ludique les enjeux de la votation. Nous vous invitons dès lors à le partager le plus largement possible.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire



Frédéric Dovat

Annexe : ment.